



Municipalité de Crabtree

# AVIS PUBLIC

## EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, QUE :

Le Conseil municipal de Crabtree prendra connaissance d'un avis du Comité consultatif d'Urbanisme relativement à une demande de dérogation mineure, lors de la séance ordinaire du 9 juillet 2012 à 19 heures à la salle du Conseil, lieu ordinaire des séances.

La demande de dérogation mineure concerne l'immeuble situé au 159-161, 1<sup>re</sup> Avenue, lequel immeuble est situé dans la zone Cb-1.

Cette demande de dérogation mineure aurait pour effet d'autoriser une augmentation de la hauteur permise pour la construction d'un deuxième étage au bâtiment accessoire de 12' par 20' (3,66 mètres par 6,1 mètres) et de 4' par 16' de type garage à 18' de haut au lieu de 16,4' de haut tout en respectant que le faite du bâtiment accessoire, soit moins haut, que le faite du bâtiment principal. De plus, la demande de dérogation mineure aura pour effet de permettre l'empiètement du deuxième étage de 0,67 mètre dans la marge latérale gauche et de diminuer la distance séparatrice de 1 mètre entre le bâtiment principal et le bâtiment accessoire à 0,4 mètre.

Tout intéressé peut se faire entendre par le Conseil municipal lors de cette séance, et la décision du Conseil sera rendue lors de ladite séance relativement à cette demande de dérogation mineure.

Donné à Crabtree ce, 28 mai 2012

.....  
Pierre Rondeau  
Secrétaire-trésorier

## CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné(e), .....  
Nom

Pierre Rondeau

....., secrétaire-trésorier de la municipalité

de Crabtree, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le 28 mai 2012 entre 10 h et 17 h.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 28 mai 2012

.....  
Pierre Rondeau